

# MODIFICATION N° 3 DATÉE DU 29 SEPTEMBRE 2023 APPORTÉE AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 22 NOVEMBRE 2022

## (LE « PROSPECTUS »)

à l'égard des fonds suivants :

Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie (séries LB, LF, LF5, LW, LW5 et LX)  
Fonds d'actions canadiennes MondeMeilleur Mackenzie (séries LB, LF, LF5, LW, LW5 et LX)  
Fonds d'actions mondiales MondeMeilleur Mackenzie (séries LB, LF, LF5, LW, LW5 et LX)  
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie (séries LB, LF, LF5, LW, LW5 et LX)  
Portefeuille d'actions Symétrie (séries LB, LF, LF5, LM, LW, LW5 et LX)  
Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie (séries LB, LF et LW)  
Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater (séries LB, LF et LW)

(les « Fonds »)

---

Le prospectus est modifié pour :

- revoir les stratégies de placement du Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie, du Fonds d'actions canadiennes MondeMeilleur Mackenzie et du Fonds d'actions mondiales MondeMeilleur Mackenzie dans le but de supprimer l'exclusion des sociétés qui tirent plus de 10 % de leurs produits de l'énergie nucléaire;
- confirmer la modification du niveau de risque des aperçus du fonds de la manière suivante :

Nom du fonds	Niveau de risque actuel	Nouveau niveau de risque
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	Faible à moyen	Moyen
Portefeuille d'actions Symétrie	Faible à moyen	Moyen
Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	Faible	Faible à moyen
Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater	Faible à moyen	Moyen

\* \* \*

Le prospectus est modifié de la façon suivante :

- a) À la page 108, sous le profil du Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie, le deuxième numéro du dixième paragraphe de la rubrique « Stratégies de placement » est supprimé :
2. Énergie nucléaire : plus de 10 % des produits tirés de la production, de services et de produits de soutien ou de la distribution d'énergie nucléaire.

b) À la page 122, sous le profil du Fonds d'actions canadiennes MondeMeilleur Mackenzie, le deuxième numéro du neuvième paragraphe de la rubrique « Stratégies de placement » est supprimé :

2. Énergie nucléaire : plus de 10 % des produits tirés de la production, de services et de produits de soutien ou de la distribution d'énergie nucléaire.

c) À la page 149, sous le profil du Fonds d'actions mondiales MondeMeilleur Mackenzie, le deuxième numéro du neuvième paragraphe de la rubrique « Stratégies de placement » est supprimé :

2. Énergie nucléaire : plus de 10 % des produits tirés de la production, de services et de produits de soutien ou de la distribution d'énergie nucléaire.

## Droits de résolution et sanctions civiles

---

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires confère aux porteurs de titres un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'OPC, qui peut être exercé dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de toute souscription, qui peut être exercé dans les 48 heures de la réception de la confirmation de l'ordre de souscription.

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires permet également aux porteurs de titres de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'OPC et un remboursement, ou des dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur l'OPC. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire concerné et on consultera éventuellement un avocat.



## ATTESTATION DES FONDS ET DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR DES FONDS

La présente modification n° 3 datée du 29 septembre 2023, avec le prospectus simplifié daté du 22 novembre 2022, modifié par la modification n° 1 datée du 19 janvier 2023 et la modification n° 2 datée du 10 mars 2023, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Datée du 29 septembre 2023.

Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie  
Fonds d'actions canadiennes MondeMeilleur Mackenzie  
Fonds d'actions mondiales MondeMeilleur Mackenzie  
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie  
Portefeuille d'actions Symétrie  
Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie  
Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater

(les « **Fonds** »)

« **Luke Gould** »

---

Luke Gould  
Président du conseil, président et chef de la direction  
Corporation Financière Mackenzie

« **Keith Potter** »

---

Keith Potter  
Vice-président exécutif et chef des finances  
Corporation Financière Mackenzie

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE  
(EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE, DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DES FONDS)**

« **Nancy McCuaig** »

---

Nancy McCuaig  
Administratrice  
Corporation Financière Mackenzie

« **Naomi Andjelic Bartlett** »

---

Naomi Andjelic Bartlett  
Administratrice  
Corporation Financière Mackenzie

## ATTESTATION DU PLACEUR PRINCIPAL DES FONDS

À notre connaissance, la présente modification n° 3 datée du 29 septembre 2023, avec le prospectus simplifié daté du 22 novembre 2022, modifié par la modification n° 1 datée du 19 janvier 2023 et la modification n° 2 datée du 10 mars 2023, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Datée du 29 septembre 2023.

Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie  
Fonds d'actions canadiennes MondeMeilleur Mackenzie  
Fonds d'actions mondiales MondeMeilleur Mackenzie  
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie  
Portefeuille d'actions Symétrie  
Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie  
Fonds canadien de croissance Mackenzie Bluewater

(les « **Fonds** »)

**BLC SERVICES FINANCIERS INC.**  
**(EN SA QUALITÉ DE PLACEUR PRINCIPAL DES FONDS)**

**« Puneet Mann »**

---

Puneet Mann  
Présidente et chef de la direction,  
BLC Services Financiers Inc.  
Banque Laurentienne du Canada